

A l'AFVAC : « Industrie & Vétérinaires : une chaîne de valeur gagnante »

Le Syndicat de l'Industrie du Médicament et réactif Vétérinaires (SIMV) est allé au-devant des vétérinaires lors du congrès de l'AFVAC, du 29 novembre au 1^{er} décembre 2013 à Nantes pour valoriser la chaîne de valeur gagnante que constituent l'industrie et les vétérinaires. Le SIMV a présenté sur son stand une vidéographie pédagogique sur les enjeux du médicament vétérinaire, plaçant le vétérinaire au centre du processus, en tant que prescripteur et acteur de la délivrance. Le SIMV a également participé à la table ronde « antibiorésistance et Ecoantibio 2017 » du samedi 30 novembre. L'occasion pour les congressistes de venir échanger avec le SIMV sur ses actions, ses missions, son implication dans le plan Ecoantibio et ses outils au service et à la disposition de la profession.



En tant que représentant des fabricants et des entreprises responsables de la mise sur le marché français des médicaments et réactifs destinés aux animaux de compagnie et d'élevage, le SIMV (Syndicat de l'Industrie du Médicament et réactif Vétérinaires) est l'ADN commun à l'ensemble de ces entreprises, au cœur de nombreuses interactions.

Dans le prolongement de la dynamique enclenchée par le SIMV depuis le 1^{er} juillet avec le lancement de sa nouvelle identité visuelle et de son ouverture au web 2.0 avec notamment la refonte de son site internet institutionnel, le SIMV s'est mobilisé au congrès de l'AFVAC du 29 novembre au 1^{er} décembre. L'ensemble des entreprises participantes avaient relayé le message « Industrie & Vétérinaires : une chaîne de valeur gagnante » qui renvoyait vers le stand du SIMV, construit autour de la nouvelle identité visuelle du SIMV reprenant le concept d'« Une Santé ». A cette occasion, les vétérinaires ont pu la découvrir ou la redécouvrir et se l'approprier avec les outils mis à leur disposition.

Le SIMV s'inscrit dans le concept d'« Une Santé » et le décline à travers notamment des outils pédagogiques expliquant le rôle complémentaire de l'industrie et du vétérinaire, formant ainsi une **chaîne de valeur gagnante**. **L'industrie, par ses innovations répond aux besoins du quotidien et aux différentes crises sanitaires et permet d'innover pour nos besoins de demain.** Les vétérinaires qui sont venus rencontrer le SIMV ont pu découvrir les actions de l'industrie qui par ses réseaux permet à la santé animale de répondre aux enjeux de santé publique. **Le vétérinaire est un acteur de la sécurisation de la filière**, puisque c'est sur lui que reposent le diagnostic, la prescription et la pharmacovigilance. **Mais le vétérinaire, est également un vecteur de l'innovation.** La prescription, puis la délivrance par le vétérinaire, assurent une continuité entre la mise à disposition de l'innovation par l'industrie et sa transmission au propriétaire de l'animal. A l'expertise lors de la prescription s'ajoute le conseil pour une bonne utilisation du médicament lors de la délivrance. La pharmacovigilance lui donne également un rôle majeur dans la réévaluation des dossiers d'AMM et du RCP.

Le SIMV a présenté et diffusé sa **vidéographie** explicitant les enjeux du médicament vétérinaire et plaçant le vétérinaire au centre du processus, en tant que prescripteur et acteur de la délivrance. Cette vidéo est **adaptée à une diffusion en salle d'attente**. Retrouvez-la sur la **chaîne Youtube du SIMV** (SIMVcom). **N'hésitez pas à contacter le SIMV pour la recevoir sur une clé USB.** Ces outils ont été

accueillis avec beaucoup d'enthousiasme par les congressistes. Plusieurs vétérinaires praticiens ont notamment témoigné « **A l'ère de la défiance, il est important de rappeler à nos clients le rôle de la santé animale dans la santé publique** ». Les étudiants, sensibilisés au concept d' « Une Santé » ont manifesté leur intérêt pour que **celui-ci soit davantage porté par les organisations vétérinaires aux yeux du grand public**.

Fort de son implication dans le plan Ecoantibio 2017, le SIMV a participé à la table ronde du samedi 30 novembre sur le thème antibiorésistance et Ecoantibio 2017. Marie-Anne Barthelemy, Directeur des Affaires techniques et réglementaires, a rappelé que « la problématique de l'émergence de lutte contre l'antibiorésistance, qui est une préoccupation en santé humaine, est partagée par le monde vétérinaire. Les entreprises du médicament et réactif vétérinaires sont impliquées dans des mesures pour promouvoir la vaccination (qui est une alternative à l'antibiothérapie) mais également souhaitent maintenir l'arsenal thérapeutique tout en le faisant évoluer. Il est nécessaire d'offrir des nouvelles avancées thérapeutiques notamment par l'innovation mais il faut pour cela une révision de la réglementation pour assurer que l'investissement des industriels dans l'innovation leur permette d'avoir un retour sur investissement ».

Ainsi, la participation du SIMV à l'AFVAC a été l'occasion pour les congressistes de venir échanger avec le SIMV sur ses actions, ses missions, son implication dans le plan Ecoantibio et ses outils au service et à disposition de la profession.

Retrouvez prochainement sur le site du SIMV (simv.org) une interview de Veterisphere, nouveau réseau social pour les vétérinaires, ainsi qu'une interview du SIMV par Veterisphere (www.veterisphere.com).

A propos du SIMV :

En tant que représentant des fabricants et des entreprises responsables de la mise sur le marché français des médicaments et réactifs destinés aux animaux de compagnie et d'élevage, le SIMV est l'ADN commun à l'ensemble de ces industries, au cœur de nombreuses interactions.

La France est le premier pays en matière de recherche et de fabrication de médicaments et de réactifs vétérinaires en Europe, avec plus de 6 500 salariés, et le plus grand arsenal thérapeutique (2 690 AMM). L'attractivité globale de la France pour les questions de santé animale tient à la densité de ce maillage industriel, aux expertises scientifiques et techniques reconnues et à la capacité des industriels à dans la gestion de projets R&D en réseaux et projets internationaux.

Afin de contribuer à la compétitivité de ses entreprises adhérentes, le SIMV (syndicat des industries du médicament et réactifs vétérinaires) définit sa création de valeurs par ses métiers :

- Fédérer** les entreprises autour de projets communs,
- Anticiper**, afin de proposer des stratégies collectives en réponse aux attentes de la société (veille stratégique).
- Conseiller/former/informer ses adhérents** dans ses domaines d'intervention grâce à une équipe permanente ainsi qu'un réseau de 235 experts issus des entreprises,
- Observer** le respect des engagements des adhérents, notamment en matière de déontologie (Guide des bonnes pratiques de communication, de pratique commerciale, de formation en matière de médicament vétérinaire),
- Représenter** les positions de ses adhérents dans son environnement décisionnel.

*Contact : Laetitia Steffen
Chargée de communication*

*Syndicat de l'industrie du médicament et réactif vétérinaires
Tel : +33 (0)1 53 34 43 49 / l.steffen@simv.org*